

*Projet minier aurifère  
Canadian Malartic*

Étude d'impact sur l'environnement

Rapport sectoriel

*Étude de potentiel archéologique*







## **Projet minier aurifère Canadian Malartic**

---

Étude d'impact sur l'environnement

*Rapport sectoriel*

### **Étude de potentiel archéologique**

Final

JUIN 2008



## **CONTRIBUTION**

---

### **La Corporation minière Osisko**

Responsable du projet : Jean-Sébastien David, B. Sc., MGP  
Vice-président Développement durable

Coordonnateur de projet - Terrain : Antoine Sweet  
Directeur de service

### **Archéo-08**

Directeur général et coordonnateur de projet : Marc Côté, archéologue, M. Sc.

Cartographie : Mathieu Beaudry, assistant-archéologue

### **GENIVAR Société en commandite**

Patron responsable : Donald Blanchet, ing., MBA

Directeur de projet : Bernard Fournier, aménagiste, M. ATDR

Chargé d'étude : Gilles Vaillancourt, géographe, MGP

Traitement de texte et édition : Cathia Gamache

Patricia Castonguay

---

### **Référence à citer :**

ARCHÉO-08 - GENIVAR. 2008. *Projet minier aurifère Canadian Malartic - Étude d'impact sur l'environnement - Rapport sectoriel – Étude de potentiel archéologique*. Rapport final de Archéo-08 - GENIVAR Société en commandite à La Corporation minière Osisko. 26 p. et annexe.



## **TABLE DES MATIÈRES**

	<i>Page</i>
1. INTRODUCTION.....	1
2. L'ÉTUDE DE POTENTIEL .....	3
2.1 Cadre théorique .....	3
2.1.1 Contexte régional.....	6
2.1.1.1 Données environnementales générales .....	6
2.1.1.2 Occupation humaine du territoire.....	8
3. RÉSULTATS.....	17
4. RECOMMANDATIONS.....	23
5. BIBLIOGRAPHIE.....	25

## **LISTE DES FIGURES**

Figure 1	Localisation de la zone d'intervention considérée par le projet « Osisko ».....	3
Figure 2	Zones de potentiel archéologique du projet Osisko (Canadian Malartic).....	21

## **LISTE DES ANNEXES**

Annexe 1	Caractéristiques des sites présents dans les environs du projet Osisko
----------	--





## 1. **INTRODUCTION**

Dans le cadre des études d'impacts préalables à l'obtention du certificat d'autorisation du projet minier aurifère Canadian Malartic (La Corporation minière Osisko), GENIVAR a confié à Archéo-08 le mandat de réaliser une étude de potentiel archéologique.

Cette étude est effectuée en conformité avec la Loi sur les biens culturels du ministère québécois de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec (MCCCF) et à la Loi sur la qualité de l'environnement du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP). La zone soumise à l'étude de potentiel présente une superficie approximative de 14 km<sup>2</sup>. Elle regroupe divers espaces jouxtant la partie sud de l'agglomération de la ville de Malartic en Abitibi. À ce périmètre, on ajoute un quadrilatère urbanisé qui inclut plusieurs rues du sud de la municipalité. Finalement, s'ajoute un terrain boisé localisé au nord de l'actuel terrain de camping et qui sera éventuellement utilisé pour relocaliser les résidents du quartier sud, déplacés par l'exploitation de la mine à ciel ouvert. On peut atteindre les propriétés et le territoire à l'étude attenant, via la route 117 et divers accès de voirie tertiaire sous la responsabilité de la Municipalité de Malartic. Plusieurs espaces à l'intérieur de la zone d'étude sont déjà perturbés par des infrastructures minières, routières, ou des constructions domiciliaires ou commerciales.

La présente étude est divisée en trois parties. La première présente le cadre théorique et la méthodologie utilisée. La seconde présente le cadre général des connaissances acquises quant à l'occupation humaine locale et régionale. La troisième partie est consacrée à la présentation des résultats ainsi qu'aux recommandations qui en découlent.



## 2. L'ÉTUDE DE POTENTIEL

L'étude de potentiel archéologique consiste en une hiérarchisation cartographiée d'un espace géographique à l'aide d'un système de classification ventilé en niveaux forts (A), moyens (B) et faibles ou nuls (C). Il s'agit d'un outil de gestion et de planification qui témoigne de la probabilité théorique concernant la présence ou l'absence de vestiges archéologiques mobiliers ou immobiliers.

### 2.1 Cadre théorique

Notre approche méthodologique est de type pragmatique<sup>1</sup> et s'articule autour de deux principaux jeux de variables présentant suffisamment de stabilité, de cohérence et de potentiel interactif pour être utilisés afin d'arriver à interpréter un territoire donné.

- Le premier ensemble de variables est constitué de données archéologiques déjà connues. L'étude de ces dernières nous amène à constater que :

*« Lorsque l'on possède un échantillon de sites archéologiques dans un espace défini, on possède également un échantillon de certains types biophysiques qui ont été synchroniquement et parfois diachroniquement privilégiés par des groupes d'individus dans ce même espace » (Laforte et al., 1987).*

Bien entendu, les sites connus ne reflètent pas toute la variabilité environnementale qui a pu être favorisée à toutes les époques et par tous les groupes humains. Malgré cela, les données archéologiques sont réelles, puisqu'elles correspondent sans aucun doute à des lieux qui furent occupés par l'homme. L'analyse de ces données devrait permettre d'identifier des types de lieux ayant pu être favorables aux occupations humaines.

---

1 Le terme pragmatique est utilisé en opposition à un autre courant théorique « plus scientifique » et qui se base essentiellement sur la géomorphologie structurale.



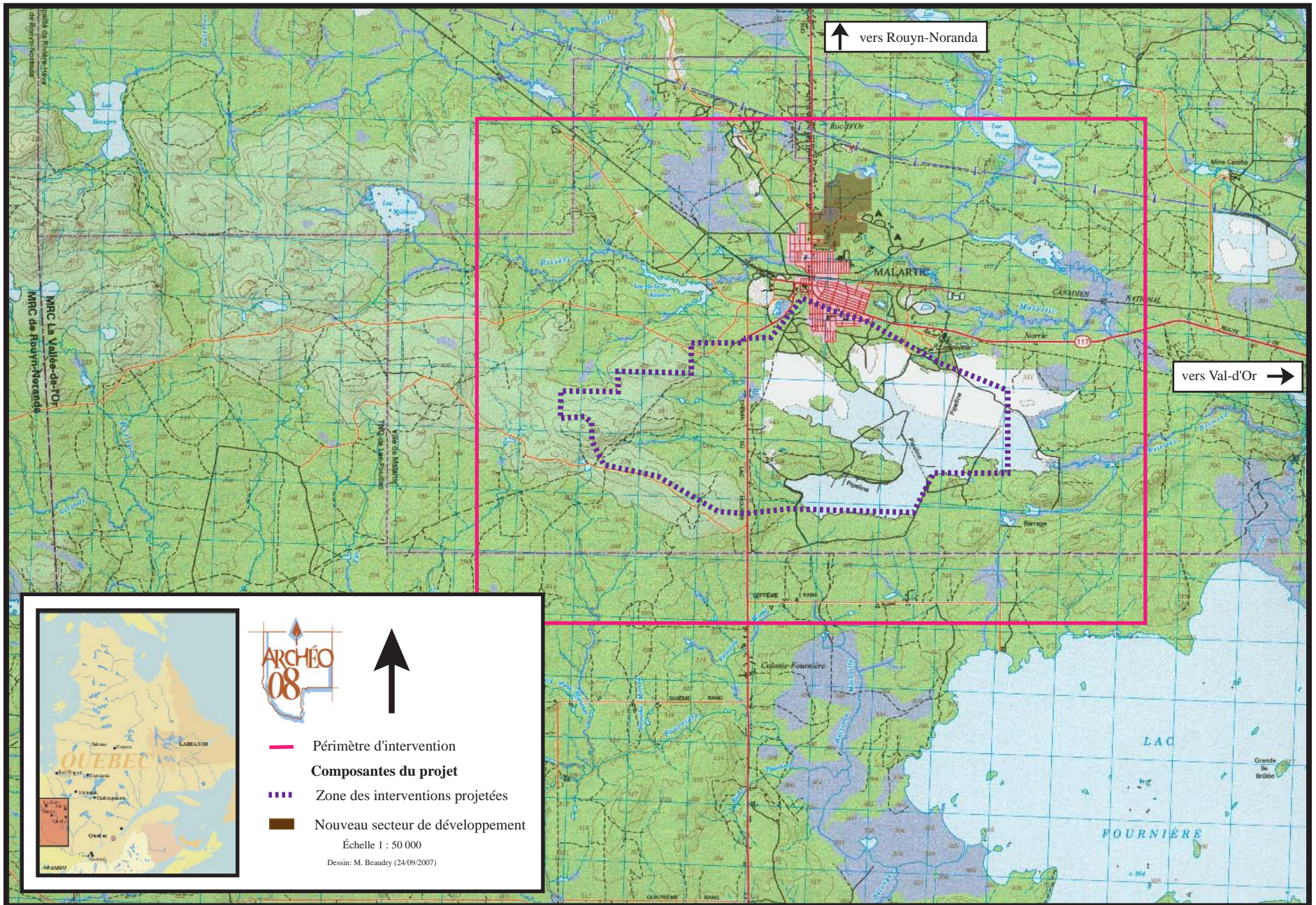


Figure 1: Localisation de la zone d'intervention considérée par le projet "Osisko"



Ainsi, l'observation des espaces géophysiques utilisés de façon récurrente lors des occupations archéologiques permet d'élaborer des modèles prédictifs sur le potentiel archéologique d'une région donnée. De l'observation des sites connus découle donc le second ensemble de critères.

Le second ensemble regroupe tout un jeu de critères éco-géomorphologiques qui constitue le potentiel d'occupation d'une région donnée. Les critères de classification sont choisis en fonction des principes suivants :

- 1) Ils doivent relever de propriétés intrinsèques du milieu, c'est-à-dire des caractéristiques géomorphologiques qui ne sont pas imputables à l'activité humaine.
- 2) La préférence est donnée aux caractéristiques les plus stables et les plus permanentes dans le temps.
- 3) Les critères de classification doivent être identifiables ou interprétables par photo-interprétation et par cartes topographiques, puisque cette étape de l'évaluation archéologique n'implique pas nécessairement une intervention sur le terrain.

Le but de cette méthode est de caractériser les composantes les plus permanentes de l'environnement des sites archéologiques et de l'aire d'étude dans un langage uniformisé. Ainsi, à partir de l'inventaire des caractéristiques géomorphologiques observées de façon récurrente dans les sites archéologiques de la région à l'étude, l'archéologue peut examiner la configuration du territoire étudié et émettre des hypothèses sur son potentiel d'habitabilité. Le recoupement des données archéologiques et géomorphologiques permet ainsi la hiérarchisation de l'aire d'étude en trois classes de potentiel archéologique :

- Potentiel fort ..... **A**
- Potentiel moyen ..... **B**
- Potentiel faible ..... **C**

Ces classes peuvent ensuite être nuancées ou précisées par l'ajout d'un symbole particulier, généralement une lettre ou un chiffre en minuscule dont on trouve la signification dans la légende des plans fournis avec le texte.

C'est la distance plus ou moins grande entre ce qui constitue un lieu idéal pour l'habitation et la réalité physique, géographique et écologique qui distingue essentiellement les trois classes. Compte tenu des caractéristiques variables qu'offre la région, certains endroits correspondent davantage aux lieux de prédilection choisis par les habitants, alors que d'autres ne sont utilisés qu'en cas de nécessité. Ainsi, plusieurs variables semblent particulièrement importantes pour le choix du lieu d'établissement : la distance, l'altitude et le lien d'utilisation (par exemple, un sentier de portage) d'un site par rapport au plan d'eau. Ajoutons également le drainage comme facteur d'importance pour l'établissement humain. Il faut néanmoins tenir compte des variations saisonnières dans l'élaboration de ce modèle. Ainsi, les rives des cours d'eau et des lacs étaient surtout fréquentées lors de la belle saison tandis que la protection contre le vent qu'offraient les forêts de l'intérieur convenait mieux aux occupations hivernales. Par ailleurs, les variations géomorphologiques encourues depuis la dernière glaciation obligent le chercheur à tenir compte de l'évolution du milieu changeant dans sa recherche de conditions propices à l'établissement humain.

### **2.1.1 Contexte régional**

Afin de mieux évaluer le potentiel archéologique d'un espace donné, l'archéologue a besoin de prendre en considération les données connues à l'échelle régionale. Ces informations permettent d'établir l'ancienneté possible de toute occupation éventuelle. Elles permettent également de comprendre les schèmes d'établissement des groupes occupant la région et ainsi de conceptualiser leur utilisation du territoire. Cette partie sert à présenter les données de base autour desquelles l'étude de potentiel viendra s'articuler.

#### **2.1.1.1 Données environnementales générales**

La zone d'étude est comprise à l'intérieur de la province géologique du Supérieur dans le Bouclier canadien. Les formations géologiques rencontrées dans ce secteur font partie d'une bande de roches volcaniques, enserrée entre des bandes de formations sédimentaires (Asselin, 1996). Ces formations géologiques représentent autant de sources potentielles, utilisables par les groupes préhistoriques pour la fabrication d'outils lithiques. Par ailleurs, ce fait est confirmé par la découverte de plusieurs gisements de rhyolithe et de sites de débitage (Côté, 2006, p. 10-11) qui ont été exploités par les occupants préhistoriques de la région.

Ce territoire est façonné par les derniers événements glaciaires. La connaissance du déroulement de ces événements est particulièrement importante afin de comprendre les possibilités d'habitabilité dans ce milieu changeant. L'aire à l'étude a été emprisonnée sous la calotte du glacier wisconsinien durant une longue période, débutant vers 100 000 ans avant aujourd'hui (AA). Un réchauffement graduel du climat a provoqué, à partir de 20 000 ans AA, le retrait progressif du glacier, de sorte que vers 8 500 ans AA, la région au sud du 49<sup>e</sup> parallèle était entièrement déglacée. Une phase glacio-lacustre, résultant de la présence au nord, du front glaciaire empêchant le drainage des eaux de fonte, s'est alors poursuivie jusque vers 7 900 ans AA, libérant alors les terres jusque là submergées. C'est le relèvement isostatique, combiné à l'ouverture du front glaciaire plus au nord qui a permis la vidange rapide du lac Barlow-Ojibway (Richard, 1980). On peut considérer les grands lacs de la région, comme le lac Malartic, comme des vestiges de cet épisode d'ennoiement.

Le climat de la région est aujourd'hui de type continental de marge froide où la majorité des précipitations se produisent au cours de l'été (Asselin, 1996). L'évolution du climat pendant les derniers millénaires, importante pour l'occupation humaine de la région, est assez bien connue. Les diagrammes polliniques obtenus dans la région (Richard, 1980) démontrent l'implantation d'une sapinière à bouleau blanc dès 7 200 ans A.A. Les variations subséquentes de l'assemblage végétatif indiquent au départ un climat froid (9 000 à 8 000 ans AA), suivi d'une période de réchauffement climatique (8 000 à 4 500 ans AA), puis d'un refroidissement se poursuivant jusqu'à l'époque actuelle. Ces mêmes variations se sont vraisemblablement produites dans notre aire d'étude.

Le secteur à l'étude se situe, à l'intérieur de la zone boréale, dans le domaine climacique de la sapinière à Bouleau blanc. La forêt boréale se caractérise toutefois par une composition en mosaïque, où des essences particulières se trouvent là où les conditions locales le permettent (drainage, pédologie, phase dans la repousse, etc.).

Les conditions environnementales favorables à une colonisation animale et humaine ont été réunies peu après l'exondation du territoire concerné, vers 8 000 ans AA (Richard, 1980).

Le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue et de la frange sud du nord du Québec supporte une faune riche et diversifiée, ayant vraisemblablement peu varié depuis l'apparition d'une forêt

semblable à l'actuel vers 8 000 ans AA (Arkéos, 1985). En général, cette faune se caractérise par sa dispersion sur le territoire. En effet, mises à part la fraie du poisson et la migration des oiseaux, on retrouve aujourd'hui peu d'espèces grégaires. Seul le caribou des bois contredit historiquement cette distribution faunique. Cette dispersion conditionne le mode d'occupation du territoire, où le nomadisme est de mise selon un cycle d'exploitation annuel.

### **2.1.1.2 Occupation humaine du territoire**

Les travaux effectués depuis les vingt dernières années en Abitibi-Témiscamingue nous permettent d'observer une continuité d'occupation s'échelonnant jusqu'à nos jours depuis minimalement 8 000 ans AA. Cet éventail temporel regroupe des manifestations associées à ce que l'on connaît des populations sub-boréales, depuis l'Archaïque jusqu'à la période historique.

L'occupation de l'Abitibi-Témiscamingue, surtout dans sa portion sud, serait relativement ancienne. En effet, la colonisation végétale pouvant supporter une faune exploitable par l'homme s'est mise en place au cours du 10<sup>e</sup> millénaire avant aujourd'hui dans les zones non inondées par le lac pro-glaciaire. Aucune barrière physique n'empêchait donc d'éventuels premiers occupants de s'y manifester. En effet, cette région représente un espace au potentiel intéressant pour des populations circulant sur l'isthme localisé entre le lac pro-glaciaire Algonquin au sud-ouest et la rive sud du lac Barlow-Ojibway plus au nord.

L'occupation la plus ancienne découverte dans la région semble toutefois être celle de Taschereau, située sur les rives escarpées du lac Robertson au nord-ouest de la zone à l'étude. Ce camp de chasseurs-cueilleurs, connu sous le nom de site Ramsay (DdGq-1), a été occupé dans l'intervalle temporel compris entre 8 000 et 7 000 ans avant aujourd'hui. Les objets qui y ont été découverts (Côté, 1998) permettent cette datation relative.

L'occupation la plus ancienne qui a pu être datée au carbone 14 en Abitibi-Témiscamingue se trouve sur les rives du lac Abitibi. En effet, un échantillon d'os calcinés provenant du site Bérubé (DdGt-5), fouillé par Roger Marois dans les années 1970, a livré une date de  $6\,225 \pm 160$  ans AA. (Marois et Gauthier, 1989). Cette date étaye la découverte d'objets de



l'Archaïque moyen observés dans quelques collections privées. Mentionnons, entre autres, la présence de gouges polies et bouchardées, de pointes en ardoise polies, de couteaux semi-circulaires (type ulu), de différents types de pointes taillées semblables aux pointes de l'Archaïque laurentien et aux pointes lamokoïdes post-laurentien.

Ailleurs en région, il existe également des indices d'occupation de l'Archaïque. La structure III du site DaGt-1 (lac Opasatica) fouillée en 1988 par Archéo-08, a fourni une date de  $4\ 230 \pm 70$  AA<sup>2</sup>. Cela en fait la seconde date la plus ancienne associée à une occupation humaine pour l'Abitibi-Témiscamingue. Quelques pointes Brewerton ont été découvertes en association avec cette structure (Côté, 1993). Pour leur part, les fouilles réalisées au Lieu historique national de Fort Témiscamingue ont aussi rendu trois pointes archaïques, dont une en ardoise polie (Côté, 2006). L'aire archaïque, localisée à plus de cinq mètres au-dessus du niveau actuel du lac, a probablement été occupé entre 5 000 et 6 000 ans avant aujourd'hui. Par ailleurs, le site Minissabik (DaGt-10), localisé sur la rive du lac Opasatica, fut occupé au cours de l'Archaïque récent. Cette occupation s'est déroulée sur la frange d'une terrasse surélevée, représentant un paléo-rivage du lac ancêtre Opasatica. Elle semble être reliée à une station de pêche (Côté, 2002). Ces données sont corroborées par la découverte au site Arno (DaGt-9), d'une occupation archaïque localisée sur la même terrasse et où se sont déroulées des activités comparables (Côté, 2004). Plus près de Malartic, l'inventaire archéologique réalisé en 1998 au lac Simon à l'est de Val-d'Or a permis de constater la présence d'outils en pierre manifestement liée à une occupation de l'Archaïque supérieur (Coté, 1999, p. 79). Si on ajoute à ces vestiges, une pointe de projectile de type « Brewerton » découverte lors de la fouille du site DdGm-1 au sud d'Amos par Ethnoscop en 1994, on ne peut plus guère douter que des occupants de la période Archaïque aient fréquenté les environs du lac Malartic à partir de 6 000 AA.

Après ces débuts encore relativement mal documentés, la visibilité de l'occupation humaine du territoire de l'Abitibi-Témiscamingue s'améliore nettement au cours du Sylvicole et particulièrement à partir du Sylvicole moyen.

---

2 (Beta 33899) Date corrigée (table Maska) 2 940 avant J-C.

Un certain nombre d'objets découverts lors des fouilles, de même que de nombreux témoins observés dans des collections privées, nous permettent de souligner l'affiliation de certains des occupants de l'Abitibi-Témiscamingue avec l'épisode culturel « Meadowood »<sup>3</sup>. Cette assertion est appuyée par la présence de pointes de projectile particulières, connues sous l'appellation « pointe Meadowood *Box base* » et de fragments de quelques vases de céramique de type Vinette 1. Nous avons aussi observé assez fréquemment des objets ou des fragments d'objets taillés en chert Onondaga, un matériau lithique provenant de l'escarpement du Niagara. Ce matériel était particulièrement prisé par les participants à ce réseau culturel (Clermont, 1990).

Alors que dans la plaine laurentienne les traits culturels semblent de tout temps nettement apparentés à des traditions plus méridionales, nous notons, en Abitibi-Témiscamingue lors du Sylvicole, des influences occidentales, propres à la forêt boréale. Ces influences sont particulièrement marquées durant la période du Sylvicole moyen<sup>4</sup> et du Sylvicole supérieur<sup>5</sup>. La poterie observée semble alors inspirée de celle que fabriquaient les populations vivant au nord et à l'ouest du lac Supérieur. Ainsi, lors du Sylvicole moyen, les occupants de la région du nord-ouest québécois s'inscrivent dans le réseau culturel Laurel, traditionnellement associé à la région à l'ouest du lac Supérieur. Cette manifestation culturelle est présente dans la région entre 500 et 1 000 de notre ère. Trois sites de la région, le site A. Baril (DcGu-4), le site R. Marois (DcGt-4) et le site Léo Guay (CiGt-3) ont livré des occupations laureliennes datées respectivement de 1 300 avant aujourd'hui  $\pm 70$ , 1 170 avant aujourd'hui  $\pm 60$  et 1 590  $\pm 60$  avant aujourd'hui. À partir de ce moment, les occupants de la région s'inscrivent pleinement parmi les utilisateurs de céramique. Cette manifestation culturelle sera remplacée rapidement par une autre manifestation, connue sous le nom de Culture Blackduck, impliquant des changements technologiques, morphologiques et stylistiques en particulier, au niveau de la poterie. Le Blackduckien est lui aussi essentiellement connu autour du lac Supérieur. Bien que cette tradition apparaisse vers 600 de notre ère dans cette région, son arrivée en Abitibi-Témiscamingue est beaucoup plus tardive et se fait vers 900-1 000 de notre ère. Les sites Réal (DdGt-9), Bérubé (DdGt-5) situés à Gallichan et Nauld (CiGt-2) à Rollet, représentent les

---

3 1000 à 400 avant J.-C.

4 400 avant J.-C. à 900 de notre ère.

5 1 000 à 1 650 de notre ère.

sites les plus importants propres à cette culture (Côté et Inksetter, 2002). Par ailleurs, des vestiges céramiques récemment découverts au site DbGI-1, au nord du lac Siscoe sont les premiers fragments Blackduckiens découverts dans la MRC de la Vallée-de-l'Or. Ces deux cultures archéologiques sont associées à des traditions proto-algonquiennes, propres à la forêt boréale.

Le Sylvicole supérieur récent (700 à 350 AA.) voit apparaître un réseau étroitement tissé avec les Iroquoiens de l'Ontario (Huron-Wendat et leurs ancêtres) et une importation massive de leur céramique, au détriment des céramiques algonquiennes locales. Chronologiquement, le réseau d'influence « pro-Wendat » se met en place dès le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle (« stade Middleport »)<sup>6</sup>. En fait, plusieurs indices laissent même percevoir qu'il était probablement opérationnel deux ou trois siècles auparavant (Côté, 1995) et que l'Abitibi-Témiscamingue était régulièrement en contact avec le réseau culturel « Pickering »<sup>7</sup>.

Pour le Sylvicole supérieur, quelques traits peuvent être mentionnés. Notons ici des vases à parements décorés de sobres motifs en échelle, constitués d'incisions linéaires. Soulignons l'absence de décors réalisés à la cordelette et la quasi-absence d'utilisation du battoir gaufré ou côtelé. Dans la grande majorité des cas, les panses sont soigneusement lissées. Au point de vue du matériel lithique, nous pouvons noter la présence de pointes de projectile sur éclat de petite dimension. La plupart du temps, elles sont unifaciales, mais il arrive qu'elles soient aussi bifaciales et triangulaires. Cette simplification dans la forme des pointes de projectile et la diminution de leur taille a souvent été associée à l'apparition de l'arc et de la flèche dans le Nord-Est Américain entre 600 et 900 de notre ère (fin du Sylvicole moyen) (Blitz, 1988). Des nouvelles données indiquent toutefois qu'il s'agirait plutôt de la généralisation de cette technologie qui a pu exister à des périodes antérieures (Snarey et Ellis, 2002).

Les fouilles effectuées au site DaGt-1, sur la rive nord de la baie à l'Original au lac Opasatica, ont permis de démontrer une continuité dans les schèmes d'occupation après le contact avec les Blancs. Les groupes autochtones étaient très mobiles et pouvaient se déplacer sur de grandes distances pour se procurer les biens dont ils avaient besoin ou encore échanger avec

---

6 1 250 à 1 450 de notre ère.

7 900 à 1 250 de notre ère.

des populations avoisinantes. Dans les décennies qui ont suivi les premiers contacts avec les Européens, les nouveaux matériaux étaient intégrés afin de les adapter aux besoins traditionnels, comme en témoignent la réutilisation de pierres à fusil sous la forme de grattoirs et la taille du verre pour en faire des outils (Côté, 1994). Cette continuité dans l'occupation va à l'encontre de l'image d'une région dévastée par les grandes épidémies et les guerres iroquoises à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle.

L'établissement des premiers postes de traite dans la région se fait sans doute sous la gouverne des coureurs de bois. Le premier comptoir érigé autour du lac Abitibi serait l'œuvre d'un nommé Pierre Lamoureux dit Saint-Germain, un aventurier montréalais. Établi entre 1670 et 1673, ce poste aurait été situé sur un affluent de la rivière Abitibi (Ontario), à la sortie du lac Nighthawk. Bien que peu d'informations soient disponibles sur cet établissement, la cartographie ancienne confirme l'existence d'un poste de traite, connu sous l'appellation de « maison française », à l'extrémité ouest du lac Abitibi, du moins jusqu'en 1703<sup>8</sup>. Quoi qu'il en soit, les années suivantes voient une intensification certaine du commerce des fourrures dans la région avec l'instauration des congés de traite en 1681. L'un de ces congés sera d'ailleurs octroyé en 1683 à Charles Joseph d'Ailleboust, Sieur d'Argenteuil<sup>9</sup>, pour y faire la traite en Abitibi-Témiscamingue (Lee, 1974, p. 22).

Trois ans plus tard, en 1686, l'expédition vers la baie James de Chevalier de Troyes, parti à la conquête des postes de traite de la Compagnie de la Baie d'Hudson (CBH) à la demande du marquis de Denonville, gouverneur de la Nouvelle-France, marque alors le passage sur les rives du lac Abitibi du plus important contingent d'Européens. À cette occasion, les hommes de Chevalier de Troyes érigent un fort qui aurait été situé, selon les documents historiques et quelques cartes anciennes, à l'embouchure de la rivière Duparquet, sur sa rive est

---

8 Voir à ce sujet, la « Carte du Canada ou de la Nouvelle-France et des découvertes qui y ont été faites » dressée par Guillaume De L'Isle en 1703 (Bibliothèque nationale du Québec : G3400 1703 L57 1920 CAR).

9 Une incertitude semble planer sur l'identité ou le nom complet de ce personnage. Selon le Dictionnaire biographique du Canada (vol. 1 : 47), il s'agirait de Charles Joseph d'Ailleboust des Muceaux (*circa* 1624-1700). Seul son fils Pierre d'Ailleboust (1659-1711) aurait porté le titre de Sieur d'Argenteuil, une fois reçue de son père la seigneurie du même nom entre 1690 et 1700 (D.B.C., vol. 2 : 12-13).

(Lee, 1974, p. 15). Cet établissement devait également servir à la traite des fourrures, une fois l'expédition en route vers le nord. Malgré les écrits relatant ce voyage, soit le « Journal » de Troyes et les « Mémoires sur le Canada » de Gédéon de Catalogne, les restes de Fort Abitibi n'ont à ce jour jamais été localisés. Compte tenu de la situation politique de l'époque et des guerres iroquoises, il est plus que probable que ce fort n'ait pas été occupé pendant plus de quelques années (Lee, 1974, p. 19).

La fin du XVII<sup>e</sup> siècle voit l'apparition d'une crise dans le commerce des fourrures, due à l'abondance des peaux, et la fin des congés de traite. Ainsi, l'interdiction de faire le commerce des pelleteries à l'intérieur des terres à partir du début du XVIII<sup>e</sup> siècle cause la fermeture de la plupart des postes de traite et encourage la contrebande avec les colonies de la Nouvelle-Angleterre. Quoi qu'il en soit, la signature du traité d'Utrecht en 1713 change la donne à nouveau, en restituant aux Anglais les rives de la baie d'Hudson. Ces changements incitent dorénavant les autorités coloniales françaises à revoir l'importance des régions comme l'Abitibi-Témiscamingue pour s'approvisionner en fourrures. En conséquence, à partir des années 1720, les Français réoccuperont massivement l'intérieur des terres pour éviter que les meilleures pelleteries du nord soient drainées vers la baie James.

C'est dans ce contexte que le poste de traite du Témiscamingue est rétabli en 1720, désormais sous la gouverne du négociant et équipeur Paul Guillet. Ses vastes intérêts l'amènent certainement à s'intéresser aux territoires environnants, comme l'indique l'ouverture de deux avant-postes aux endroits les plus favorables, entre le lac Témiscamingue et la baie James, bien que les documents en témoignant demeurent plutôt rares. Il semble donc faire peu de doute qu'un poste de traite ait été en opération sur les rives du lac Abitibi, entre 1720 et la Conquête, tel que démontré par la cartographie ancienne, qui illustre la présence de quelques établissements à l'embouchure de la rivière Duparquet (Lee, 1974, p. 15), et par un écrit de Louis-Antoine de Bougainville, daté de 1757, qui mentionne que :

*« Tabitibi est un poste dépendant de Témiscamingue, à cent vingt lieues de l'établissement précédent, du côté de la Baie d'Hudson; il peut y avoir cent hommes dans les deux postes; ils vivent de pêche et de chasse; ne sèment rien et n'ont aucun village; tout ce pays est montagneux et peu fertile. Il en sort environ cent vingt paquets en castors, loups-cerviers, martres, loutres, pékans, carcajous, caribous »* (Anick, 1976, p. 51).

Au lendemain de la Conquête, les baux à ferme octroyés par les autorités françaises depuis les années 1720 n'ont plus cours et tous ceux qui le désirent peuvent désormais aller en traite (Proulx, 1997a, p. 11). Ainsi commence la période des « marchands indépendants » qui, à partir de 1761, marquera le commerce des fourrures jusqu'à la fondation de la Compagnie du Nord-Ouest en 1779, et plus particulièrement jusqu'en 1795 dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue. En 1774, John Thomas, un employé de la CBH de passage au lac Abitibi, visite un poste de traite appelé Pano, du nom du maître des lieux, et laisse une description passablement détaillée de ce petit comptoir (Lee, 1974, p. 20). Appartenant vraisemblablement à des intérêts montréalais, cet établissement aurait été érigé sur la rive ouest de la rivière Duparquet et correspondrait au premier poste de traite connu dans la région depuis le début du Régime anglais<sup>10</sup>. Bien que la date de construction de l'établissement de Pano demeure pour l'instant inconnue, ce poste aurait pu être construit après 1761, avec l'arrivée des premiers marchands indépendants, ou encore dès les années 1720. En effet, il n'était pas rare que les nouveaux traiteurs réoccupent les anciens comptoirs français, abandonnés après la Conquête (Proulx, 1997a, p. 11).

À partir de la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, les archives de la CBH sont beaucoup plus bavardes quant à la concurrence dans la région à l'étude. Ainsi, huit ans après le passage de Thomas, un second employé de la dite compagnie, Philip Turnor, qui voyage de *Moose Factory* au lac Abitibi en 1782, dresse une carte de la région sur laquelle apparaît un site nommé « Abbitibbi House » (Lee, 1974, p. 21). Le document situe ce poste de traite sur la rive ouest de la rivière Duparquet, près de son embouchure. Quoi qu'il en soit, en 1788, un autre agent de la CBH mentionne l'existence dans la région de pas moins de cinq comptoirs canadiens, appartenant à deux groupes d'intérêts différents, dont Étienne Beaubien Desrivères du lac des Deux Montagnes (Proulx, 1997, p. 12). Puis, en 1794, George Gladman, également à l'emploi de la CBH, traverse le lac Abitibi en direction du Témiscamingue. À son tour, il décrit l'établissement des Canadiens, qu'il semble situer sur la rive ouest de la rivière Duparquet, et y rencontre le chef de poste, un certain McDougall (Lee, 1974, p. 21). De toute évidence, ces références semblent confirmer la présence de divers petits postes de traite, contemporains ou non, à l'embouchure de la rivière Duparquet pendant la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle.

---

10 Il s'agit sans doute du site DdGt-30, situé sur la rive ouest de la rivière Duparquet.

La présence de George Gladman dans la région en 1794 marque également l'arrivée de la CBH au lac Abitibi pour y contrer la concurrence des traiteurs canadiens. Ainsi, après maintes hésitations, la dite compagnie érige ses premiers bâtiments sur la péninsule qui s'avance dans le lac, à l'embouchure de la rivière Duparquet (Anick, 1976, p. 87). Aussitôt, les traiteurs canadiens s'installent à proximité, vraisemblablement sur la même pointe, tout en conservant pour quelque temps leur ancien poste de traite. Puis, en 1795, la Compagnie du Nord-Ouest (CNO) achète les postes du Témiscamingue des marchands Grant, Campion et Gerrard, qui comprennent un vaste territoire à fourrures s'étendant jusqu'au lac Abitibi, et même au-delà (Proulx, 1997a, p. 12). La venue de la CNO dans la région renforce la compétition déjà féroce entre les traiteurs et, en 1799-1800, la CBH abandonne ses installations pour se relocaliser à proximité, dans une petite île, où l'on érige un bâtiment de trois étages (Anick, 1976, p. 89)<sup>11</sup>. Quelques mois plus tard, les Canadiens rappliqueront à nouveau, en s'installant temporairement dans la même île.

Les années suivantes voient les deux compagnies rivales se disputer les fourrures de l'Abitibi. La CNO accroît ses effectifs à l'embouchure de la rivière Duparquet, augmentant sa pression sur la compétition. Puis, la situation politique en Europe et les guerres napoléoniennes forcent bientôt la CBH à abandonner ses comptoirs situés là où les fourrures sont les plus dispendieuses (Anick, 1976, p. 114). Conséquemment, en 1811-1812, le poste de traite situé dans l'île fermera ses portes définitivement, laissant désormais la CNO seul maître de la région, du moins pour quelques années. Pendant cette époque trouble du commerce des fourrures sur les rives du lac Abitibi, il est fort probable que le principal poste de traite de la CNO ait été situé tout à côté du premier emplacement choisi par sa rivale. Quoi qu'il en soit, en 1821, les deux compagnies fusionnent et la CBH se réinstalle au lac Abitibi dans les bâtiments de la CNO. Comme rien n'indique que le poste ait été relocalisé lors de la fusion, il faut en déduire, tel que souligné par Lee (1974, p. 27), que l'emplacement du poste de traite de la CBH entre 1821 et sa fermeture, sur la Pointe des Indiens, doit correspondre au site choisi initialement en 1794.

La fusion des deux grandes rivales marque un important changement dans l'histoire du commerce des fourrures au Canada. Bien que les chefs de postes de la CNO dans le district

---

11 Bien qu'aucune information ne permette d'identifier cette île, il semble fort probable qu'il s'agisse de l'Île aux Bouleaux (DeGu-14), située au nord-ouest du lot 59.

du Témiscamingue demeurent en fonction, la CBH peut désormais, avec la disparition de la concurrence, « mettre de l'avant une politique de conservation de la faune et rationaliser ses opérations » (Proulx, 1997a, p. 14). Avec la fusion s'installe donc une période de « prospérité tranquille » dans le commerce des pelleteries pour plusieurs décennies à venir. Pendant ces belles années, la traite se poursuit sur les rives du lac Abitibi et le poste de la CBH sur la Pointe des Indiens gagne en importance avec l'ajout de nouveaux bâtiments. Ainsi, à l'arrivée du père de Bellefeuille en 1837, le poste comptait deux habitations, deux petits magasins et un hangar à canots (Lee, 1974, p. 28-29). Puis, la construction d'une église en 1846 vient s'ajouter aux ouvrages existants. Enfin, en 1870, une dizaine de bâtiments s'élèvent désormais sur la pointe selon une peinture conservée aux Archives de la CBH à Winnipeg (Lee, 1974, p. 115). Et là ne s'arrête pas l'expansion.

Cependant, le calme des années précédentes tire bientôt à sa fin. En effet, l'ouverture du poste de traite de Bignell, situé à environ un quart de mile au sud de la Pointe des Indiens, marque le retour d'une timide compétition sur les rives du lac Abitibi à partir des années 1880 (HBCA B.1/e/10). À son tour, ce nouveau venu sera suivi quelques années plus tard, au début du XX<sup>e</sup> siècle, par deux autres concurrents, soit la Gagnon Trading Company Ltd de Québec et la compagnie française Révillon Frères<sup>12</sup>. Bien que très peu d'informations soient présentement disponibles sur ces différents traiteurs, leurs lieux d'établissements respectifs à l'embouchure de la rivière Duparquet semblent en partie localisés (Lee, 1974)<sup>13</sup>. De toute évidence, le début du XX<sup>e</sup> siècle annonce encore de grands changements qui, bientôt, viendront considérablement bouleverser les modes de vie en vigueur en Abitibi-Témiscamingue.

---

12 La présence de cette compagnie à l'embouchure de la rivière Duparquet demeure toujours sujette à caution. Malgré diverses informations laissant croire à l'établissement d'un poste de Révillon Frères dans la région, Thomas Lee en venait à la conclusion que ce traiteur ne s'était probablement jamais installé au lac Abitibi (1974, p. 39-44). Cependant, deux rapports d'inspection de la CBH datés respectivement de 1906 et 1908 laissent peu de doute sur la présence de Révillon Frères, qu'ils situent sur une pointe, face au poste de la CBH, à environ 300 verges au sud (HBCA Lake Huron District). Le dernier rapport mentionne même la présence, à proximité, de quelques autres compétiteurs de moindre envergure.

13 Le poste de traite de Bignell serait situé sur le site DdGt-34, ou dans ses environs immédiats, tandis que l'établissement de Gagnon était érigé derrière la petite baie, localisée au nord de la Pointe des Indiens. Quant au poste de Révillon Frères, il s'élevait sur la rive ouest de la rivière Duparquet, à l'emplacement du site Louis (DdGu-7). Ce site a d'ailleurs fait l'objet de quelques sondages, réalisés par Archéo-08 en 1992 (1998, p. 1-49).



### 3. RÉSULTATS

La zone entourant notre secteur d'étude est localisée dans une région assez mal connue d'un point de vue archéologique. Ainsi, aucun site archéologique connu n'est présent à l'intérieur des limites strictes de l'aire d'étude. Les manifestations archéologiques enregistrées dans le périmètre des cartes topographiques 1 : 50 000, 32D01 et 32C04 qui couvrent la région de Malartic, consistent en douze sites autochtones, découverts depuis les 10 dernières années. (voir l'annexe 1.) Ceux-ci présentent des occupations de la préhistoire mais aussi quelques vestiges liés à la traite des fourrures. Ces découvertes assez ténues regroupent des fragments de débitage lithique des outils en pierre taillée et polie, quelques fragments céramiques et objets issus des postes de traite.

Le périmètre d'étude ne présente pas de zone à fort potentiel archéologique (**A**). L'espace touché par le projet est éloigné des berges des grands cours d'eaux qui sont particulièrement propices à l'occupation humaine, du moins durant les saisons sans neige. Cependant, il est possible de cerner quelques zones présentant un potentiel archéologique moyen (**B**). Les secteurs de potentiel moyen (**B**) regroupent des espaces, localisés en bordure de petits cours d'eau. Ces zones représentent des espaces spécialisés notamment en regard de la chasse et de la pêche puisque ce sont des lieux écologiquement riches. On suspecte aussi l'utilisation de secteurs dévolus au transit, en particulier les sentiers de portage. Ces zones qui étaient souvent laissées pour compte dans les études de potentiel sont maintenant mieux comprises surtout en regard des découvertes récemment effectuées dans des environnements comparables. Signalons la découverte en Outaouais par Archéo-08 des sites BjFt-3 (Archéo-08, 2006a) et BjFr-9 (Archéo-08, 2006b) dans l'emprise de l'autoroute 50, et la découverte du site CjGt-6 près de Guérin au Témiscamingue (Archéo-08, 2006) en 2005 qui relèvent manifestement de ce type de manifestations.

Advenant le cas où ils soient affectés par la mise en chantier, ces espaces sont ceux qui devraient être prioritairement inventoriés parce que les plus susceptibles d'être affectés de diverses manières par une éventuelle mise en production.

Plusieurs facteurs de perturbations peuvent être invoqués. Notons simplement les décapages des horizons pédologiques, volontaires ou accidentels, l'érosion et le piétinement des humus

par les passages fréquents, tant de la machinerie que les individus, ainsi que le prélèvement de matériau meuble et le déboisement des espaces qui fragilise et assèche les sols podzoliques et conduit à terme à leur décapage.

Finalement, les espaces restants forment la grande majorité de l'espace examiné et sont caractérisés par un potentiel faible à nul (C). D'une part, ils regroupent des espaces irrémédiablement perturbés par l'activité humaine. D'autre part, ils sont aussi formés d'espaces impropres à l'occupation humaine lors de la saison sans neige comme des zones de marécages, des secteurs de roche-mère ou, plus prosaïquement, le vaste hinterland boisé que l'archéologie moderne ne permet pas encore d'examiner aussi utilement que les zones riveraines. Dans ces vastes secteurs boisés, nous sommes virtuellement aveugles bien que depuis 20 ans, notre compréhension de l'occupation du territoire ait énormément progressé.

En ce qui a trait à d'éventuelles occupations historiques euro-qubécoises, la fondation de la ville de Malartic et l'occupation Blanche actuelle est la conséquence directe de la découverte et de l'exploitation de gisements d'or et d'argent dans les années 1920 (Canadian Malartic, 1923) et 1930 (East Malartic, 1934; Sladen Malartic, 1935; Malartic Goldfield, 1937). L'histoire est dès lors plus à même de décrire et d'expliquer les événements que l'archéologie. Toutefois, certains vestiges industriels comme le chevalement minier en béton de la mine « East Malartic » (photo 1) est un exemple d'architecture unique au Québec.



Photo 1 : Chevalement en béton de la « Canadian Malartic ».

Cet ouvrage, dont le musée minéralogique de Malartic entend bien promouvoir la protection, est un exemple de patrimoine industriel qui correspond à plusieurs critères de sélection de la stratégie québécoise du patrimoine géologique du ministère des Ressources naturelles du Québec, ce qui lui confère une valeur indéniable (Jean Massicotte, comm. pers.).

La figure 2 qui suit, synthétise cette hiérarchisation des espaces qui devrait, selon nous, guider d'éventuelles interventions à venir.





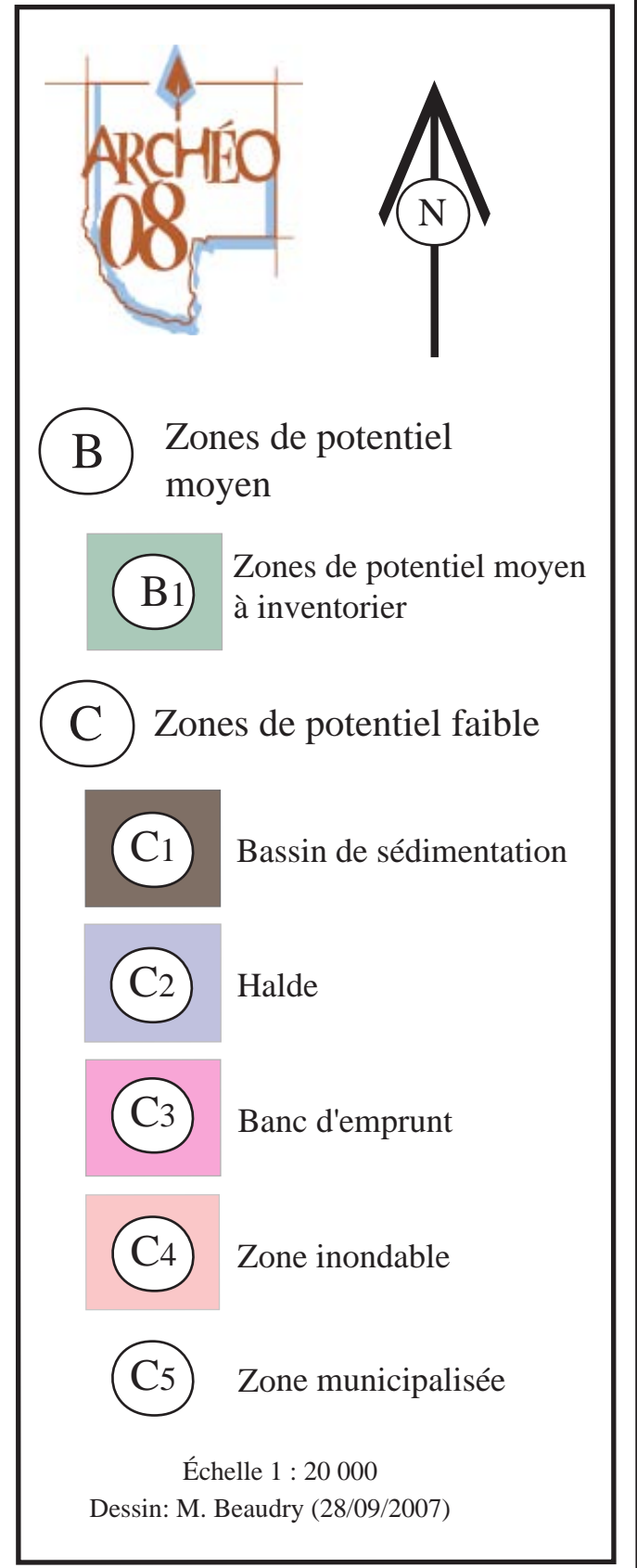
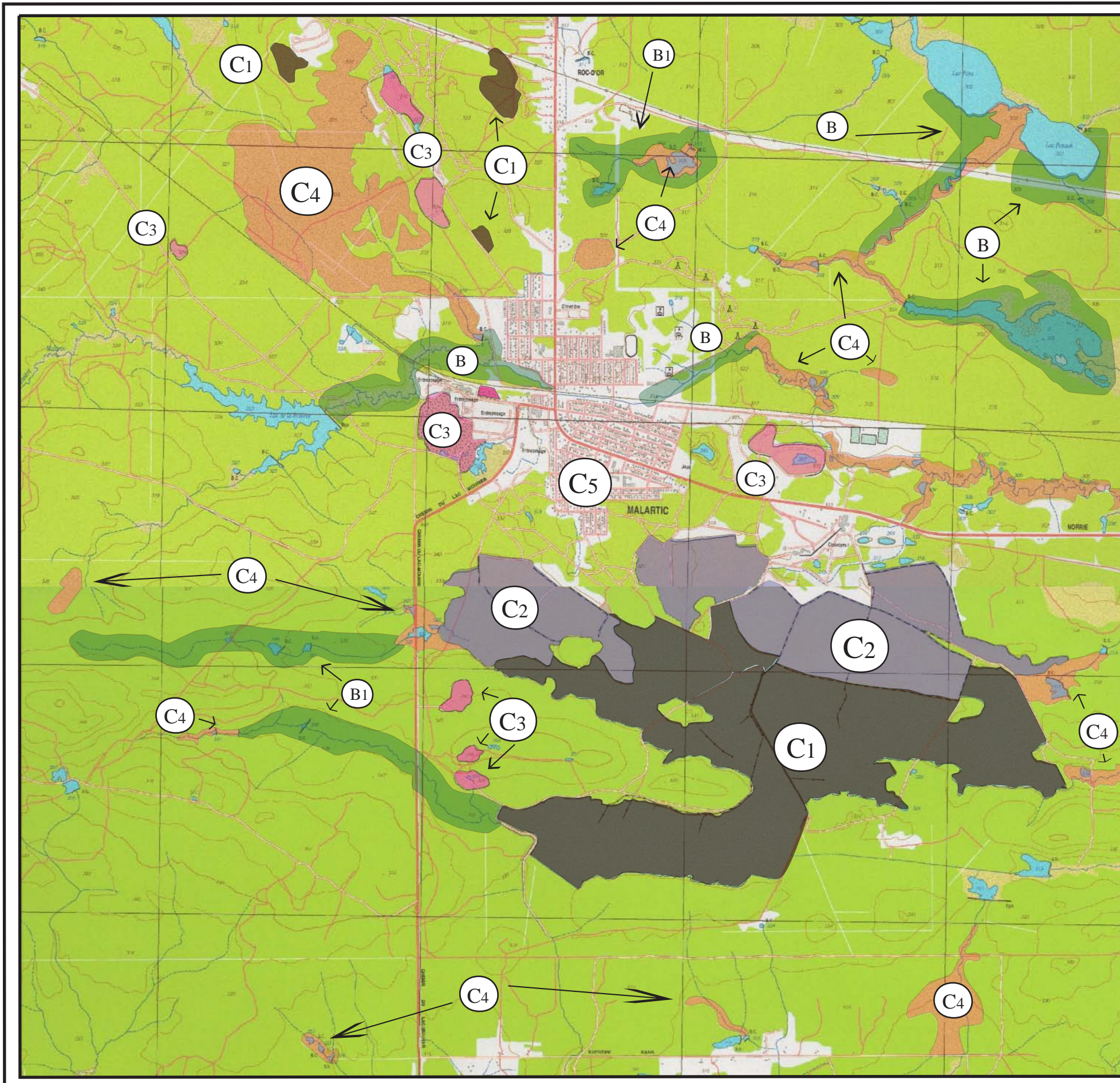


Figure 2: Zone de potentiel archéologique (Projet "Osisko")





#### 4. **RECOMMANDATIONS**

À la lumière des résultats obtenus par cette étude nous formulons quelques recommandations.

- Compte tenu de l'importance et de la permanence des impacts projetés, nous recommandons la réalisation d'un bref inventaire archéologique dans un secteur de potentiel moyen (**B**) advenant qu'il soit susceptible d'être perturbé par les travaux d'aménagement des futures installations minières et/ou la poursuite des travaux d'exploitation du gisement. Ce secteur correspond aux berges d'un ruisseau du côté ouest du Chemin du Lac-Mourier, à environ 2,3 kilomètres au nord du Septième rang, dans le territoire non organisé de Lac-Fouillac.
- Pour les secteurs de potentiel faible ou nul (**C**), nous ne formulons aucune recommandation particulière, nonobstant qu'une découverte fortuite nous mette en contact avec des éléments culturels évidents. Nous comptons alors sur la bonne volonté du promoteur pour aviser le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.





## 5. **BIBLIOGRAPHIE**

- ANICK, NORMAN. 1976. *The Fur Trade in Eastern Canada until 1870*. MRS 207, National Historic Parks and Sites Branch, Parks Canada, Ottawa.
- ARKÉOS INC. 1985 : *Étude de potentiel archéologique du Témiscamingue, région nord du lac Simard*. Rapport déposé au ministère de la Culture et des Communications, Québec.
- ASSELIN, MAURICE. 1996. « *L'Abitibi-Témiscamingue: trois sous-régions, une région* », in O. Vincent (éd.), *Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue* (prem. éd. 1995), Institut québécois de recherche sur la culture, coll. Les régions du Québec, pp. 21-65.
- BLITZ, JOHN H. 1988. *Adoption of the Bow in Prehistoric North America*. *North American Archaeologist*, vol. 9, n° 2, pp. 123-145.
- CADIEUX, DENIS. 1993. « *L'Abitibi et la route du cuivre* », in M. Côté et G. Lessard (éds.), *Traces du passé. Images du présent. Anthropologie amérindienne du moyen-nord québécois*, Cegep-Éditeur, Rouyn-Noranda, pp. 189-204.
- CLERMONT, NORMAN. 1990. *Le Sylvicole inférieur au Québec*. *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 20, n° 1, pp. 5-17.
- CÔTÉ, MARC. 2006. *L'occupation amérindienne au témiscamingue : l'exemple du lieu historique national du Canada du Fort-Témiscamingue (Obadjiwan), une présence multi-millénaire*. *Recherches amérindiennes au Québec* XXXVI, (1) : 7-22
- CÔTÉ, MARC. 2004. « *Un site, des stries, des lieux et des hommes: réflexion sur l'utilisation de l'espace par les Algonquiens de l'Abitibi-Témiscamingue* », in C. Chapdelaine et P. Corbeil (éds.), *Un traducteur du passé. Mélanges en hommage à Norman Clermont*, coll. Paléo-Québec, n° 31, *Recherches amérindiennes au Québec*, Montréal, pp. 115-140.
- CÔTÉ, MARC. 2002. *Le site Minissabik : Un site de l'Archaïque supérieur de l'Abitibi-Témiscamingue*, *Archéologiques*, n° 15, pp. 1-15.
- CÔTÉ, MARC. 1999. *Inventaire archéologique aux lacs Simon et Endormi. Rapport d'intervention archéologique: 1998*. Rapport déposé au ministère de la Culture et des Communications, Québec.
- CÔTÉ, MARC. 1998. *Le site Ramsay. Un témoignage furtif des premiers occupants de l'Abitibi-Témiscamingue. L'éveilleur et l'ambassadeur. Essais archéologiques et ethnohistoriques en hommage à Charles A. Martijn*, R. Tremblay (éd.), Paléo-Québec n° 27, *Recherches amérindiennes au Québec*, pp. 127-139.

- CÔTÉ, MARC. 1995. « *Une présence plus que millénaire* », in O. Vincent (éd.), *Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue*, coll. Les régions du Québec, n° 7, Institut québécois de recherche sur la culture, Québec, pp. 67-95.
- CÔTÉ, MARC. 1994. *Obasatik Sagahigan. Les occupations historiques du site DaGt-1*, Recherches amérindiennes au Québec, vol. 24, n° 1-2, pp. 49-64.
- CÔTÉ, MARC. 1993. « *Le site DaGt-1: un établissement algonquin du Sylvicole supérieur en Abitibi-Témiscamingue* », in M. Côté et G. Lessard (éds.), *Traces du passé, Images du présent. Anthropologie amérindienne du moyen-nord québécois*. Cegep-Éditeur, Rouyn-Noranda, pp. 5-60.
- DAVIDSON, D. SUTHERLAND. 1928. *The Family Hunting Territories of the Grand Lake Victoria Indians*. 22<sup>e</sup> International Congress of Americanist, vol. 2 1928, pp. 60-95.
- ETHNOSCOOP. 1994. *Ligne biterne à 120 kV Figury/Jonction Palmarolle-Rouyn. Fouille archéologique du site DdGm-1 (rivière Harricana)*. Rapport remis à Hydro-Québec.
- INKSETTER, LEILA ET CÔTÉ, MARC. 2002. *Intervention archéologique 2001. Inventaire aux lacs Chicobi et Obalski*. Rapport remis au ministère de la Culture et des Communications, Québec.
- LAFORTE, E., F. MORNEAU Et D. ROY. 1987. *Aperçu méthodologique d'une étude de potentiel archéologique. Le cas Havre-Saint-Pierre/Baie Johan-Beetz*. Archéologiques, n° 1, pp. 53-74.
- LEE, THOMAS. 1974. *The Fort Abitibi Mystery*, coll. Paleo-Québec, n° 4, Centre d'études nordiques de l'Université Laval, Québec.
- MAROIS, ROGER ET GAUTHIER, PIERRE. 1989. *Les Abitibis*, coll. Mercure, dossier n° 140, Musée canadien des civilisations, Hull.
- PROULX, GILLES. 1997. *Une page d'histoire : la traite des fourrures et le Témiscamingue*. Manuscrit classé, Service canadien des parcs, Québec
- RICHARD, PIERRE. 1980. *Histoire postglaciaire de la végétation au sud du lac Abitibi, Ontario et Québec*. Géographie physique et quaternaire, vol. 34, n° 1, pp. 77-94.
- SNAREY, KRISTEN ET ELLIS, CHRIS. 2002. *Evidence for Bow and Arrow Use in the Smallpoint Late Archaic of Southwestern Ontario*. Communication présentée au 35<sup>e</sup> congrès annuel de l'Association canadienne d'Archéologie, Ottawa, Ontario.

## ANNEXE 1

Caractéristiques des sites présents dans les environs du projet Osisko



Annexe 1 Caractéristiques des sites présents dans les environs du projet Osisko.

Code Borden	Carte 1 : 50 000	Site préhistorique	Site historique	Collections	Chronologie	Localisation	Source
DaGk-1	32 C04	X		Quelques objets lithiques	Préhistorique indéterminé	Extrémité nord du lac Stabell	Cérane, 1997d
DbGk-1	32 C04	X		11 outils 53 éclats	Sylvicole inférieur	Rivière Harricana à Vassan	Côté, 1999
DbGk-2	32 C04	X		11 objet de pierre taillée	Préhistorique indéterminé	Rive ouest du lac Senneville	Côté et Beaudry, 2007
DbGk-3	32 C04	X	X	12 outils, 12 éclats pierre à fusil française	Préhistorique et XVIII <sup>e</sup> siècle	Embouchure de la rivière Senneville	Côté et Beaudry, 2007
DbGk-4	32 C04	X		3 outils 3 éclats	Préhistorique indéterminé	Rive nord de la rivière Senneville	Côté et Beaudry, 2007
DbGk-5	32 C04	X	X	1 outils, 3 éclats, 2 tessons de poterie, 1 pierre à fusil	Sylvicole sup et XIX <sup>e</sup> siècle	Rive nord-ouest du lac Senneville	Côté et Beaudry, 2007
DbGk-6	32 C04	X		3 outils, 15 éclats, 1 nucleus	Préhistorique indéterminé	Rive nord-ouest du lac Senneville	Côté et Beaudry, 2007
DbGI-1	32 C04	X	X	Centaines d'outils, de tessons et divers objets historiques	Archaïque, Sylvicole et Historique	Rive ouest de la rivière Milky	Côté à paraître
DbGI-2	32 C04	X		Quelques outils, quelques éclats et nombreux tessons	Sylvicole supérieur	Rive ouest de la rivière Milky	Côté à paraître
DbGI-3	32 C04	X	X	Outils lithiques, céramique et objets historiques	Sylvicole supérieur et XVIII <sup>e</sup> siècle	Rive ouest de la rivière Milky	Côté à paraître
DbGI-4	32 C04	X	X	Quelques éclats et objets historiques	XX <sup>e</sup> siècle	Rive Nord du lac Siscoe	Côté à paraître
DbGI-5	32 C04	X	X	Quelques éclats et objets historiques	Quelques éclats et objets historiques	Embouchure sud de la rivière Milky	Côté à paraître

